

- **CAO du 15 mars 2021**

Participants :

Fabrice, Adé, Sylvie, Claire, Marco, Souhila, Françoise G, Céline, Marie, Rémy, Marie, Florence, Béatrice

- **Accueil, échange et désignation des prochain.e.s organisat.eur.rice.s du CAO d'avril**

Marie / Sylvie et Fab

- --> si possible date du prochain CAO : date du mercredi

Dimanche 11 Avril 11h00 si possibilité (présentiel) dans le jardin de Claire si les conditions météorologiques et sanitaires le permettent si impossible on garde distanciel le mercredi 14 avril

- **Retour sur les points du CAO de février (15 mn)**
- retour des échanges avec le propriétaire pour la sous-location de la cuisine

Retour du rendez-vous avec propriétaire compliqué. Il était ok pour une gratuité jusqu'en juin (pas les 50 €). Ajout des noms au bail ne posent pas de souci.

Retour du rdv avec le notaire : pas de nouvel acte notarial à faire. Tout était inclus dans le bail. Cela se passe entre nous et sous-locataire. Il faut juste demander l'approbation du propriétaire et payer les 50 €. Le propriétaire a quand même le droit de refuser un sous locataire (ex: projet ou activité non conforme aux termes du bail)

Prévoir un groupe de travail sur le sujet (entraînement mental) -> partenariat? Adhésion?

- devis des becs à bières

Marco a relancé Benoît de la Pleine Lune pour les travaux (rdv à définir et qui sera fait au Cause (directement pour devis et voir ce qui sera assumé financièrement par la Pleine Lune et par nous). Refaire le point sur l'entretien des becs et si on peut mettre la pleine lune occasionnellement

Quel entretien pour les becs non attitrés?

- point sur la réparation de la chaudière

Joachim a pris le dossier en charge

Dysfonctionnements depuis décembre (perte de pression)Vase d'expansion à changer

Joachim souhaite prendre en charge les devis auprès d'autres chauffagistes -> cela devient urgent de traiter le dossier. Un mail va lui être envoyé pour qu'il arrête ses recherches

On valide le devis Boisset et on lance les réparations

- **Ressources Humaines (1h 15 mn)**

Partie générale (30 mn)

Fonction du CA élu, de la commission RH, des référents

Réflexions sur le fonctionnement de la comm gestion / RH et du CAE

CAE a la fonction d'employeur

Comm RH -> opérationnel

2 référents par salarié (dont 1 issu du CAE si possible)

Les missions de chacun n'étaient pas claires

- com RH = seulement les référents des salariés ou plus large avec des personnes qui s'investissent sur les questions RH au sens large (outils de suivi, politique RH / sociale, recrutement...) - CAE = assume la fonction employeur / ce qui nécessite de la confidentialité au regard de la problématique mais les référents sont les "portes" d'entrées des salariés (même s'il s'agit de choses confidentielles, les référents sont les portes d'entrée même si c'est le CAE qui traite le problème)

CAO -> lieu des prises de décisions sur toutes les décisions "générales" autour de la RH

Groupe de travail éphémères (ex: recrutement) ouvert à tous

- Réflexions sur la politique sociale actuelle et future

CAE et comm gestion ont pris la décision d'accorder les primes de fin d'année et maintien salaires alors que celles-ci auraient pu être prises en CAO

Groupe de travail sur politique sociale à mettre en place (Comm RH élargie)

-> Qui définit le politique sociale de nos salariés?

-> Rencontrer d'autres assos (réseau des cafés par exemple)

-> Professionnalisation

Présentation des réflexions de ce groupe de travail au CAO de Avril ou Mai

Le but étant aussi de faire découvrir la mission RH afin que les gens puissent entrer dans le CAE en toute connaissance de causes

- Recrutement (45 mn)

- Présentation des propositions du groupe de travail RH

1) Deux alternatives heures salariés

- soit rester comme maintenant à 35h + 30h = 65h

- soit évoluer vers 35h + 26h + 9h=70h

Pas de poste hors sol -> important de garder un certains nombres d'heures de bar

Contexte : On a du mal à trouver quelqu'un qui puisse faire du bar et de la coordination (EVS)

Rémy : 35h

2e salarié-> 26h dont coordination, prog, EVS dont 7 h de bar

3e salarié -> 9h de bar (1 journée potentiellement le samedi)

Si on part sur cette option, côté budget (vision pessimiste) ça passe. Projection 2022, tout est normal(EVS + CA ok). Pourrait-on envisager une augmentation des heures du 26h et du 9h -> ça passe.

On valide ce jour la proposition : recrutement de 2 personnes 26h + 9h

Fiches de poste à construire -> groupe de travail (Florence envoie mail pour ouvrir largement CAO)

- Quand est-ce qu'on lance le recrutement ?

présence des salarié.e.s au bal: avant pas présent , puis de 20h à minuit, puis sur leur heures réelles du samedi (6 heures Rémy, 3h Lise)

--> question à finalisée.

Pour le recrutement, il serait juste de lancer rapidement, notamment parce qu'il est possible de

proposition :

embauche dès que possible pour le 26h pour travailler sur l'EVS (1er mai 1er juin) > quite à être en chômage partiel sur une partie du temps de travail

ou en septembre

décision : le groupe de travail continue son travail sur fiche de poste et on pourra faire CAO exceptionnel pour valider.

(questionnement sur comment inclure tout le monde y compris ceux qui ne veulent/maîtrise pas la visio

proposition claire : samedi 12H30 pour explication en présentiel du CAO et de ce point + impression du CR pour mise à disposition au café)

- Ouverture du café sur le mois d'août ?

a reprendre au prochain CAO

Assemblée Générale 2020 (15 mn) > au frigo

- A quelle date ?
- Sous quelle forme ?

Les sujets qui restent en suspens (au frigo quoi) :

- communication interne
- autres ?